

CHARLES II D'ANJOU, ROI DE SICILE

Le commentaire de ce sceau, où le roi est représenté assis sur un trône d'un côté, à cheval de l'autre, paraît aisé. En réalité, il soulève un nombre de questions inimaginable et, sans prétendre à les résoudre, il semble qu'il suffirait de les formuler pour faire œuvre utile et œuvre d'historien qui fait confiance à l'avenir.

Charles II le Boiteux était né malingre, en 1254, du mariage d'un des princes les plus brillants du XIII^e siècle, Charles comte d'Anjou – le dernier fils de Louis VIII et de Blanche de Castille – avec Béatrice de Provence – sœur de sa belle-sœur, la reine de France, Marguerite de Provence. On sait que Charles d'Anjou, déjà comte de Provence par sa femme, devint le roi Charles I^{er} de Sicile, en 1265, et de Jérusalem, en 1277, et qu'il mourut, assez désabusé de tant de gloire, en 1285, après le triste épisode des Vêpres siciliennes. Charles II, qui n'avait autour de lui personne qui ne fût roi ou « empereur », aurait pu se laisser griser ou bien, comme son père, poursuivre jusqu'au bout l'exercice des droits que lui ouvraient les coutumes siciliennes. Il n'appartient pas à l'homme de porter un jugement, mais, en se bornant à observer les faits, il est patent que Charles II qui n'était pourtant pas le frère, mais seulement le neveu du grand saint Louis, joua, tout naturellement, en ce XIII^e siècle sur son déclin, un rôle d'arbitre, de médiateur, de diplomate avec, pour unique dessein, la paix universelle, et que son prestige dépassait les frontières d'Europe.

Dans son premier sceau, Charles II, fils modèle, nous paraît soucieux d'imiter son glorieux prédécesseur : l'attitude, le sceptre, le globe et le drapé du costume paraissent copiés sur celui de son père. Une différence, capitale à vrai dire, réside dans le style du trône. Il abandonne le trône rectangulaire en forme d'édifice architectural, d'origine germanique, pour adopter, à l'imitation des princes français, le siège à deux avant-corps de lion imité de celui de Dagobert, autrefois au trésor de Saint-Denis, aujourd'hui au cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale.

Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 49, 4^e trimestre 1975, p. 88-93

Ce type apparaît, ainsi que l'a démontré magistralement M. Robert-Henri Bautier dans sa communication du 24 mai 1968¹ à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour la première fois dans le sceau de Louis VII le Jeune qui est, en même temps, le premier sceau biface. En répudiant, ainsi, le trône d'un style roman attardé de son père, Charles II ou ses conseillers ont-ils eu une intention, ou bien l'orfèvre graveur du sceau a-t-il voulu seulement suivre la mode ?

L'imitation est encore beaucoup plus sensible dans le revers équestre où l'on reconnaît, malgré les mutilations dues aux siècles, l'intervention d'un copiste, sans doute italien comme le suggère M. Bautier. En France, le style de la housse du cheval, admissible pour 1265, serait archaïque en 1285. En outre, la gracilité des antérieurs et des postérieurs, ainsi que du bras qui tient l'épée, manifeste éloquemment que nous sommes bien loin du réalisme qui règne à cette époque dans l'artisanat français. À la lumière de cette confrontation des revers, l'avvers du premier sceau de Charles II, si le regard se porte, de nouveau, sur lui, apparaît, presque, comme une caricature de celui de son père : la noblesse hiératique du drapé de Charles I^{er} devient un déguisement burlesque sur le premier sceau de son fils. À la même nouvelle vision critique, les deux lions semblent tirer à hue et à dia ou s'exercer les griffes sur le listel qui borde la légende.

Tout change avec le second sceau : le style somptueux de la face, sobrement dynamique du revers équestre en font deux parfaits témoins d'une civilisation profondément francisée dans une terre que nous avons souvent qualifiée de creuset, tant l'Antiquité grecque transmise par Byzance s'y mêle harmonieusement aux influences orientales de la civilisation musulmane et à l'apport des Normands, puis des Angevins. L'héritage impérial ne semble survivre que dans le sceptre crucifère tenu de la main gauche.

La légende offre nombre de particularités. Le roi se dit lui-même *Carolus secundus*, ce que jamais les rois de France ne font avant la Renaissance. Est-ce pour mieux marquer qu'il ne se considère ou qu'on ne le considère que comme le continuateur de son père ? L'emploi des mots *ducatus* et *principatus* reprend l'intitulé des actes.

¹. Robert-Henri BAUTIER, « Echanges d'influence dans les chancelleries souveraines au Moyen Âge d'après les types des sceaux de majesté », dans *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Compte rendu des séances*, 1968, p. 292-220. Bel exemple de lucidité : l'Académie se penche sur un problème de diplomatie médiévale, tandis que le feu mis au Quartier latin gagne la France entière ; un savant discute sur les échanges d'influences dans les chancelleries souveraines du Moyen Âge, au moment même où son pays se trouve isolé du monde entier. Ils ont raison : ces influences dues au prestige international des puissants étaient d'une actualité cuisante et une meilleure connaissance des franchises universitaires au Moyen Âge eût été bien utile.

Au revers, la grande surprise réside dans la qualité de la représentation équestre qui suggère l'attribution à un atelier parisien. Deux ou trois points, cependant, surprennent : la couronne semble en feuilles tréflées plus qu'en lis, l'écu avec son cintrage médian et la housse souplement plissée, cette fois, sont chargés d'un *semé de France au lambel* qui signifie bien Anjou, mais sans aucune allusion aux royaumes, aux duchés, aux principautés, aux comtés pourtant fort importants. C'est d'autant plus surprenant que Charles II vient d'abandonner le 19 février 1291, par les traités de Brignoles, le Maine et l'Anjou à Charles de Valois pour que ce dernier renonce à ses prétentions sur la couronne d'Aragon !

La légende est interrompue d'une façon classique par les pattes postérieures du cheval et d'une manière plus inattendue par toute la longueur de l'épée, qui, normalement, se trouve plutôt dans le champ du sceau. Si l'on reprend l'examen de la face, la grande originalité devient cette broderie, dont on devine la somptuosité, placée derrière le trône. Est-ce un usage oriental ou byzantin repris des miniatures carolingiennes ? Cette tenture joue-t-elle un rôle de protection, plus ou moins de sécurité, ou de prophylaxie ? Est-elle, simplement, le rappel, lorsque le lien avec la maison de France s'estompe, que l'on est bien l'un des princes aux fleurs de lis ? N'est-ce pas dans le même esprit de confirmation de la filiation que Philippe V le Long, le second fils de Philippe le Bel, l'adopte sur son sceau ? Ce qui donnerait du poids à cette hypothèse, c'est que, en 1328, Philippe VI de Valois, fils de Charles de Valois et petit-fils seulement du roi Philippe le Hardi, reprend cette disposition de la broderie fleurdelisée. Si l'on pousse davantage la confrontation avec les sceaux des fils de Philippe le Bel, une parenté très proche devient évidente. Y a-t-il eu un modèle commun ? Nous inclinerions plutôt vers un auteur commun, tant le rythme des plis, la façon dont sont placés les doigts qui tiennent le sceptre dénotent de parenté. Pourra-t-on, un jour, dire le nom de l'orfèvre qui serait l'auteur de ce beau travail ?

Mais qui était donc, au fond, Charles le Boiteux ? Le royaume de Sicile, qui avait déjà été conquis par Robert Guiscard et ses Normands, était passé à Frédéric Barberousse et à la maison de Souabe. Le pape crut assurer la paix en l'offrant au plus jeune frère de saint Louis, en 1265. Charles d'Anjou, par la victoire de Bénévent, en 1266, semblait avoir réussi, à peu de frais, ce changement de dynastie et laissa Napolitains et Siciliens en possession de leurs fiefs. Mais Conradin, petit-fils de Frédéric II, souleva les barons napolitains. Ils massacrèrent, au mépris de leurs serments, le maréchal de France, Henri de Cousances, en croyant que c'était le roi Charles I^{er} lui-même. À partir de ce jour (victoire définitive de Tagliacozzo, 23 août 1268), Charles I^{er} renversa complètement sa politique et distribua les terres à tous les seigneurs

français qui étaient accourus à son secours. On sait que le jour de Pâques 1282, à l'heure des vêpres, par complot ou par circonstance fortuite, tous les Français de Sicile furent massacrés. Et pourtant Charles I^{er}, comte de Provence, comte d'Anjou, roi de Sicile, roi de Jérusalem, maître de Corfou et de Malte, représentait une puissance presque sans limite en Méditerranée.

A la figure dure de Charles I^{er} s'oppose, en contrepoint, celle de son fils Charles II et, si l'on osait limiter à ces deux physionomies l'histoire de cette grande époque française, on pourrait représenter le second comme un modèle, pour son temps. Tempérament modéré, il tenta de prévenir de nouveaux troubles en concédant de justes réformes en faveur des Napolitains. Son mariage en 1270 avec Marie, fille du roi de Hongrie, la présence de l'impératrice Catherine, sa nièce, à Constantinople, étendent son influence en Europe de l'Est. « Sénateur de Rome, très écouté des papes et des cardinaux, il demeura lié avec les Florentins, en relation d'amitié avec Gênes et Ferrare. Il accrut son autorité en Piémont, acquit le Montferrat et réunit ses possessions d'au-delà des Alpes à la Provence » dit M. d'Amat, dans une publication récente², rendant ainsi justice à un grand oublié !

Pourtant, Charles II le Boiteux avait tout fait pour assurer sa survie. Développant l'organisation d'enregistrement et de répertoires méthodiques de son père, n'hésitant pas à recourir pour ces registres au parchemin plus qu'au papier, il fut poursuivi par le destin dans ces admirables archives angevines de Naples : 378 registres réunis par les soins du maître rational de Charles I^{er}, Jorzolino Della Marra, et de celui de Charles II, Andrea d'Isernia, dont l'écriture se trouve, peut-être, au dos du contrat de mariage de Charles de Valois et de la princesse Marguerite, à moins que l'inscription ne soit de la main d'un roi, en tout cas, pas d'un simple scribe, tant elle paraît personnelle. Hélas, ces archives ont entièrement disparu au cours de la dernière guerre. Un généreux Français qui avait, à ses frais, fait microfilmer plusieurs registres a eu l'élégance d'offrir ces photographies aux archives napolitaines qui en ont tiré une publication très précieuse. Tous ceux qui abhorrent la destruction des monuments écrits de l'Histoire, liée comme infailliblement à la guerre moderne, féliciteront les Archives de Naples d'avoir sauvé, grâce à un érudit désintéressé, quelques textes du XIII^e siècle, les directeurs généraux des Archives d'avoir fait mouler les plus beaux sceaux d'Europe et le directeur des Monnaies et Médailles, membre de l'Institut, animateur du Club français de la Médaille, d'avoir immortalisé, dans le métal, le grand sceau de Charles II d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile.

². J. BALTEAU, M. BARROUX, Michel PREVOT, Jean-Charles ROMAN d'AMAT (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, Paris, depuis 1933.



D 11765 et D 11765 bis - Charles I^{er} d'Anjou, roi de Sicile (1271) - 95 mm



D 11787 et D 11787 bis - Charles d'Anjou, prince de Salerne, futur Charles II (1280) - 86 mm et 49 mm



D 11767 et D 11767 bis - Charles II d'Anjou, roi de Sicile, 1^{er} type (1289) - 100 mm



D 11768 et D 11768 bis - Charles II d'Anjou, roi de Sicile, 2^d type (1301) - 103 mm



D 51 - Philippe V le Long (1317) - 95 mm



D 11766 - Marguerite d'Anjou, fille de Charles II (1291) - 93 mm